

LA MÉTÉ DES TAUX

PRÊTS IMMOBILIERS • ASSURANCES EMPRUNTEURS • REGROUPEMENT DE CRÉDITS

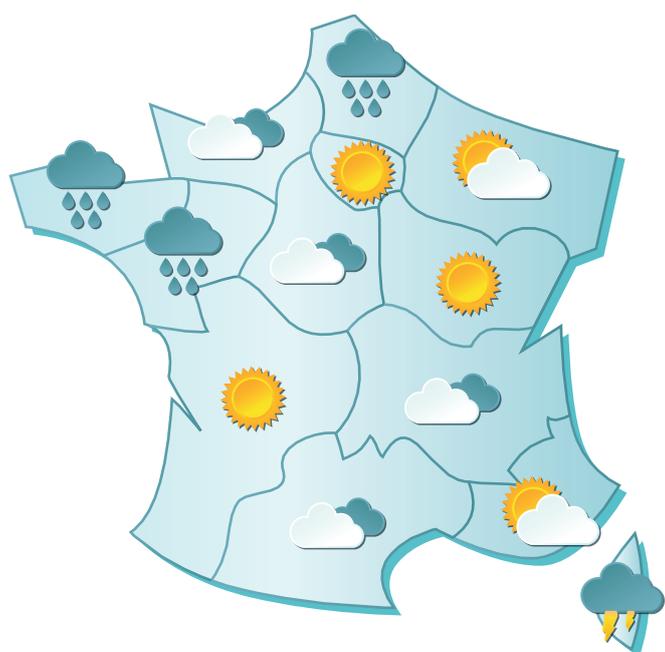
FÉVRIER 2018

• • • RETOUR EN GRÂCE DE LA CORSE ET DES DOM-TOM • • • FACE À L'OUEST EN DIFFICULTÉ

Alors que les taux restent bas en ce début d'année, grâce à la concurrence que se font les banques pour rester compétitives, les bons et mauvais élèves sur les taux proposés se dispersent sur l'ensemble du territoire. Ainsi sur 10 ans, la Nouvelle-Aquitaine conserve sa place de leader, prise le mois dernier. La Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est, maintiennent leur position sur 15 et 20 ans, et l'Île-de-France prend la tête sur 25 ans.

Si la Corse et les DOM-TOM conservent les taux les plus élevés sur 25 ans, elles récoltent les 2^{èmes} taux les plus bas sur 10 et 15 ans, après plusieurs mois en queue de classement.

Ce sont l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Hauts de France qui ce mois-ci proposent globalement les taux les plus élevés.



MEILLEUR TAUX ACTUEL SUR 20 ANS

1,25 %
SUR 20 ANS

GRAND EST &
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

EURIBOR
-0,19%
(janvier : -0,19%)

BCE
0,00%

OAT 10 ANS
0,87%
(janvier : 0,29%)

RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS BAS

Les taux les plus intéressants se répartissent entre la Nouvelle-Aquitaine (0,75% sur 10 ans), la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est qui proposent 1,10% sur 15 ans et 1,25% sur 20 ans, et l'Île-de-France avec 1,45% sur 25 ans.

Les vraies nouveautés se situent dans les secondes places. Sur 10 et 15 ans, cette place est tenue par la Corse, les DOM-TOM et PACA avec respectivement 0,77% et 1,13%. La Nouvelle-Aquitaine propose quant à elle 1,30% sur 20 ans, et l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bourgogne-Franche-Comté affichent 1,54% sur 25 ans.

RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS ÉLEVÉS

Contrairement aux mois précédents, les DOM-TOM et la Corse ne ferment pas le classement de février. Elles affichent les taux les plus élevés sur une seule durée, 25 ans, avec 2,14% en Corse et 1,95% pour les DOM-TOM. Mais sur 10 ans, c'est le Grand-Est qui est la région la moins-disante avec 0,95% sur 10 ans. L'Auvergne-Rhône-Alpes ferme la marche sur 15 ans avec 1,20%, à égalité avec les Hauts de France, et sur 20 ans avec 1,40%.

A noter que, sur 10 ans avec 0,90%, l'avant-dernière place ne regroupe pas moins de 7 des 13 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Hauts de France, Normandie, Occitanie et Pays de la Loire).

DÉTAIL PAR RÉGION

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	10 ANS	15 ANS	20 ANS	25 ANS
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES	0,90%	1,20%	1,40%	1,54%
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ	0,90%	1,10%	1,25%	1,54%
BRETAGNE	0,90%	1,19%	1,38%	1,66%
CENTRE - VAL DE LOIRE	0,85%	1,15%	1,35%	1,65%
CORSE	0,77%	1,13%	1,37%	2,14%
DOM-TOM	0,77%	1,13%	1,37%	1,95%
GRAND EST	0,95%	1,10%	1,25%	1,60%
HAUTS DE FRANCE	0,90%	1,20%	1,38%	1,66%
ILE DE FRANCE	0,85%	1,15%	1,30%	1,45%
NORMANDIE	0,90%	1,19%	1,35%	1,55%
NOUVELLE AQUITAINE	0,75%	1,15%	1,30%	1,60%
OCCITANIE	0,90%	1,11%	1,38%	1,55%
PAYS DE LA LOIRE	0,90%	1,19%	1,38%	1,66%
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	0,77 %	1,13%	1,37%	1,65%
ÉCART MINIMAS ET MAXIMAS	0, 20 %	0,10 %	0,15 %	0,69 %

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 31/01/2018

• • • PRÉVISION DES TAUX • • •

À quel niveau se situent les taux pour ce mois de février ?

TAUX FIXES NÉGOCIÉS PAR CAFPI EN FÉVRIER	10 ANS	15 ANS	20 ANS	25 ANS
LE PLUS BAS	0,75 =	1,10 =	1,25 =	1,45 ↓
LE PLUS HAUT	0,95 ↓	1,20 ↓	1,40 ↓	2,14 ↓
TAUX MOYENS CONSTATÉS SUR LE MARCHÉ	1,00 =	1,30 =	1,50 =	1,75 ↓

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 31/01/2018

- 0,40%

LES TAUX MOYENS NÉGOCIÉS PAR CAFPI RESTENT INFÉRIEURS DE 0,40% EN MOYENNE PAR RAPPORT AUX TAUX DU MARCHÉ.

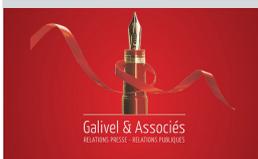
• • • CAPACITÉ D'EMPRUNT IMMOBILIER • • •

Emprunter en février 2018, quelle différence par rapport au mois dernier ?

COMPARATIF M-1	JANVIER 2018	FÉVRIER 2018
TAUX (HORS ASSURANCE)	1,61 %	1,33 %
PRÊT LONG TERME SUR 20 ANS	205 077 €	210 731 €
ÉCHÉANCE HORS ASSURANCE	1 000 €	
ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL EMPRUNTÉ	2,76 %	
COUT TOTAL DU PRÊT LONG TERME	34 923 €	29 269 €
DIFFÉRENCE SUR COUT DE CREDIT	5 653 €	

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Julien Michon
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
 N°1 des Courtiers

PRÉVISION DES TAUX FÉVRIER 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées ». CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.